



Journée de la responsabilité civile 2014

Responsabilité civile
Responsabilité pénale

Vendredi 7 novembre 2014

Professeurs Christine CHAPPUIS et Bénédicte WINIGER

Responsabilité civile et responsabilité pénale forment pour l'avocat un couple à problèmes. Les grandes notions de la responsabilité civile sont-elles les mêmes que celles de la responsabilité pénale, et si oui, ont-elles le même contenu? Dans les affaires concernant la gestion d'entreprise, quels sont les regards que le juge pénal et le juge civil jettent sur le même cas? Et finalement, quelles sont les règles de prescription dans les deux domaines à la lumière de la jurisprudence récente? Ces questions confrontent l'avocat à des choix tactiques souvent cruciaux pour l'issue du procès. Pour chacun de ces problèmes les meilleurs spécialistes nous feront – en binôme – part de leurs réflexions et répondront dans la discussion aux nombreuses questions suscitées.

Programme

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 **Introduction**
Christine CHAPPUIS, professeure, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Genève
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 9h15 **Les grandes notions de la responsabilité civile et pénale**
Bernhard STRÄULI, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Guillaume ETIER, avocat
- 10h30 Discussion
- 10h45 Pause
- 11h00 **Responsabilité civile et pénale dans la gestion d'entreprise**
Ursula CASSANI, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Benoît CHAPPUIS, avocat et professeur aux Facultés de droit des Universités de Genève et de Fribourg



12h15 Discussion

12h30 **Pause déjeuner**

Le déjeuner peut être pris à la cafétéria d'Uni Mail ou dans l'un des restaurants des environs

13h45 **La tactique de l'avocat: quelle action dans quelles circonstances?**

François BELLANGER, avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Vincent JEANNERET, avocat

15h00 Discussion

15h15 **Prescription civile et pénale**

Yvan JEANNERET, avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
Frédéric KRAUSKOPF, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Berne

17h00 Discussion et clôture



Renseignements pratiques

Inscription avant le **27 octobre 2014**

- En ligne: www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile
- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit, Université de Genève – 1211 Genève 4

Lieu

Université de Genève
Uni Mail | Salle R380

Finances d'inscription

- CHF 380.-
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances sur présentation d'une pièce de légitimation)
- CHF 180.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut les Actes de la Journée, qui paraîtront ultérieurement, la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements.

En cas d'annulation reçue le lundi 27 octobre 2014 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Francine PINGET | Nicole CRAUSAZ
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 33 | 84 73
Francine.Pinget@unige.ch | Nicole.Crausaz@unige.ch

www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile

Journée de la responsabilité civile 2014 | Responsabilité civile – responsabilité pénale

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **27 octobre 2014**

À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom: Prénom:

Entreprise (en toutes lettres):

Titre, fonction:

ADRESSE DE CONTACT

Privée

Professionnelle

Adresse postale:

NP/ville/pays:

Téléphone: E-mail:.....

Je m'inscris à la Journée de la responsabilité civile du vendredi 7 novembre 2014 sur Responsabilité civile – responsabilité pénale et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription:

CHF 380.-

CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances sur présentation d'une pièce de légitimation)

CHF 180.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut les Actes de la Journée, qui paraîtront ultérieurement, la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements.

En cas d'annulation reçue le lundi 27 octobre 2014 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date: Signature:

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4